



Forum de politique agricole suisse 2026

Marchés agricoles internationaux : comment nous positionner dans le nouvel ordre mondial ?



Berner Fachhochschule
Hochschule für Agrar-, Forst- und
Lebensmittelwissenschaften HAFL



Alumni
BFH-HAFL



Berner Fachhochschule
Haute école spécialisée bernoise
Bern University of Applied Sciences

Thomas A. Zimmermann

Délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux
et chef du centre de prestations Services spécialisés
économie extérieure, SECO



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

L'ordre mondial en mutation : Quelles conséquences pour la politique économique extérieure de la Suisse ?

Forum de politique agricole suisse 2026, 27 et 28 août 2026

Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL)

Länggasse 85, 3052 Zollikofen

Jeudi 27 août 2026, 15h10 – 15h30

Thomas A. Zimmermann, Dr. oec. HSG

Chef des services spécialisés en économie extérieure, Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)



Informations sur l'intervenant



Thomas A. Zimmermann

Dipl.-Kfm. (Europastudiengang) ; Dr. oec. HSG

Ambassadeur et délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux ; directeur des services spécialisés en économie extérieure au Secrétariat d'État à l'économie (SECO) depuis le 1er septembre 2020 ; membre de la direction.

Internet: <https://www.seco.admin.ch/fr/direction-seco#Thomas-A.-Zimmermann>

Parallèlement : Reserach Associate à l'Institut suisse d'économie internationale et de recherche économique appliquée de l'Université de Saint-Gall (SIAW-HSG) depuis 2003.

Internet: <http://www.zimmermann-thomas.ch>

Les propos tenus oralement ainsi que le contenu de cette présentation reflètent l'opinion personnelle de l'intervenant.



Table des matières

1. La Suisse dans l'économie mondiale

2. Un ordre mondial en mutation

- Tensions géopolitiques et fragmentation en croissance
- Tendances protectionnistes
- Forte hausse de l'incertitude en matière de politique commerciale

3. Conséquences pour la politique économique extérieure de la Suisse

- Renforcer le multilatéralisme
- Préserver et développer nos relations économiques avec l'UE
- Diversification: maintenir et renforcer notre réseau d'accords de libre-échange
- Mesures autonomes: Faire usage de la souveraineté en matière de politique économique extérieure
- L'agenda économique du Conseil fédéral

4. Conclusion



1. La Suisse dans l'économie mondiale

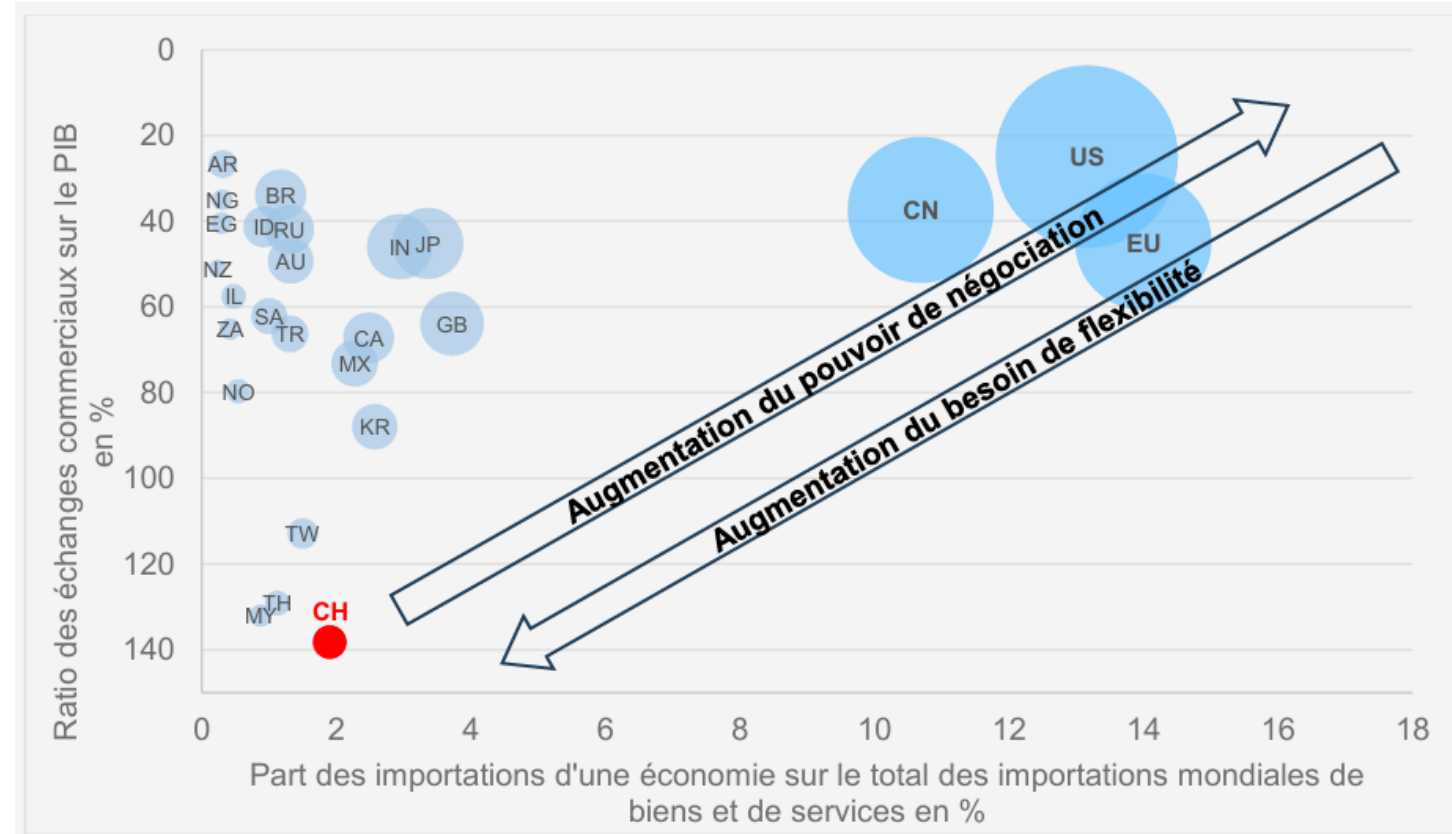
La position de la Suisse en comparaison internationale (I)

Poids sur le marché chez biens et services, dépendance commerciale et PIB

Constitution économique fondamentale de la Suisse :

- Pauvreté en matières premières.
- Marché intérieur restreint.
- Situation géographique.
- Forte valeur ajoutée de l'industrie et des services grâce à la spécialisation.
- Economie basée sur le secteur privé.
- «Non-alignement» de la Suisse.

- Dépendance «naturelle» de la Suisse vis-à-vis de l'étranger;
- Importance de l'accès aux marchés et, par conséquent, des accords commerciaux.



Source : Conseil fédéral suisse, [Rapport sur le commerce extérieur 2025](#)



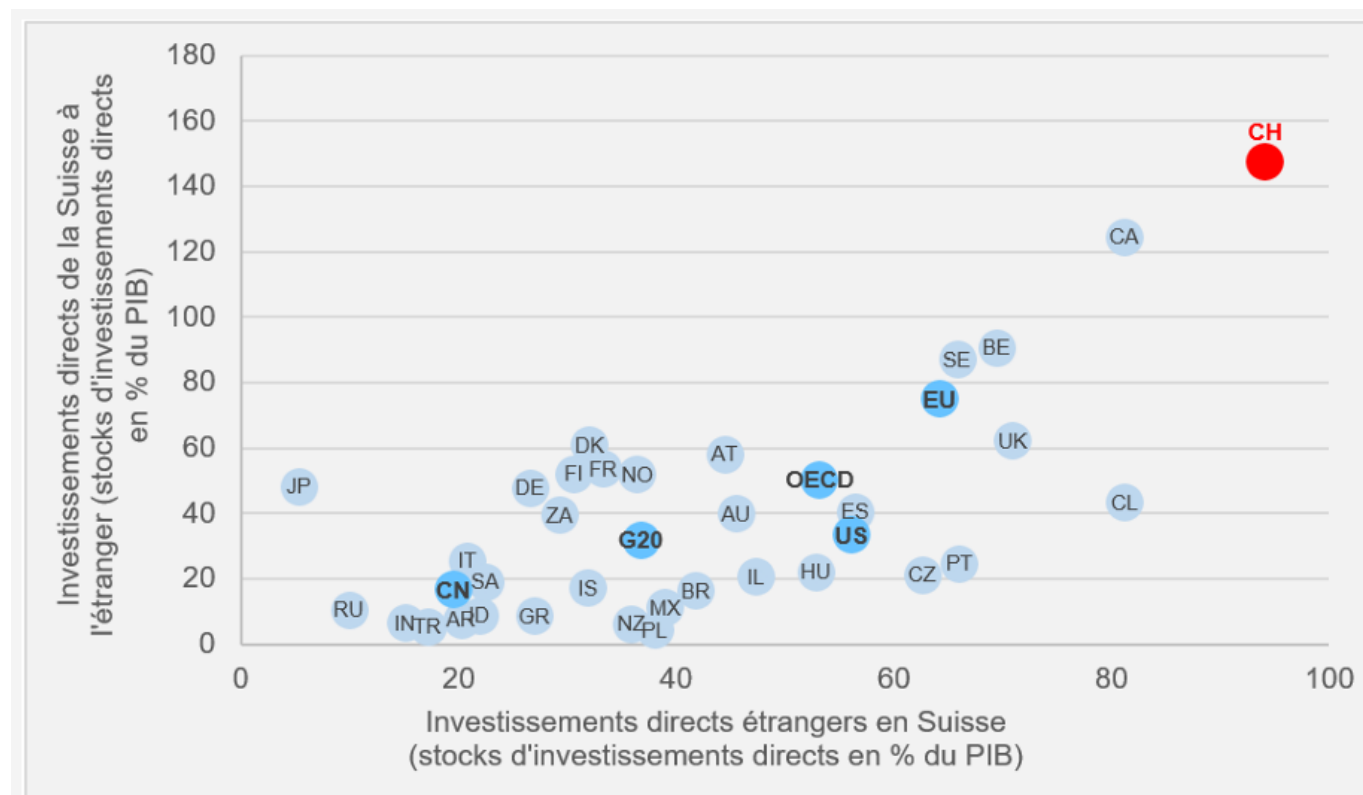
1. La Suisse dans l'économie mondiale

La position de la Suisse en comparaison internationale (II)

Forte interdépendance en matière d'investissements directs étrangers (IDE)

Lien entre commerce et investissements :

- Forte orientation vers l'étranger de l'économie suisse, non seulement en matière de commerce, mais aussi en matière d'investissements.
- Importance de l'accès aux marchés pour les investissements (réglementé en partie par des accords de libre-échange [ALE]).
- Importance des accords de protection des investissements (API) et des conventions de double imposition (CDI).



Source : Conseil fédéral suisse, [Rapport sur le commerce extérieur 2025](#) ; les pays présentant des valeurs encore plus élevées (Irlande, Luxembourg, Pays-Bas) se trouvent en dehors du périmètre et ne figurent pas dans le graphique



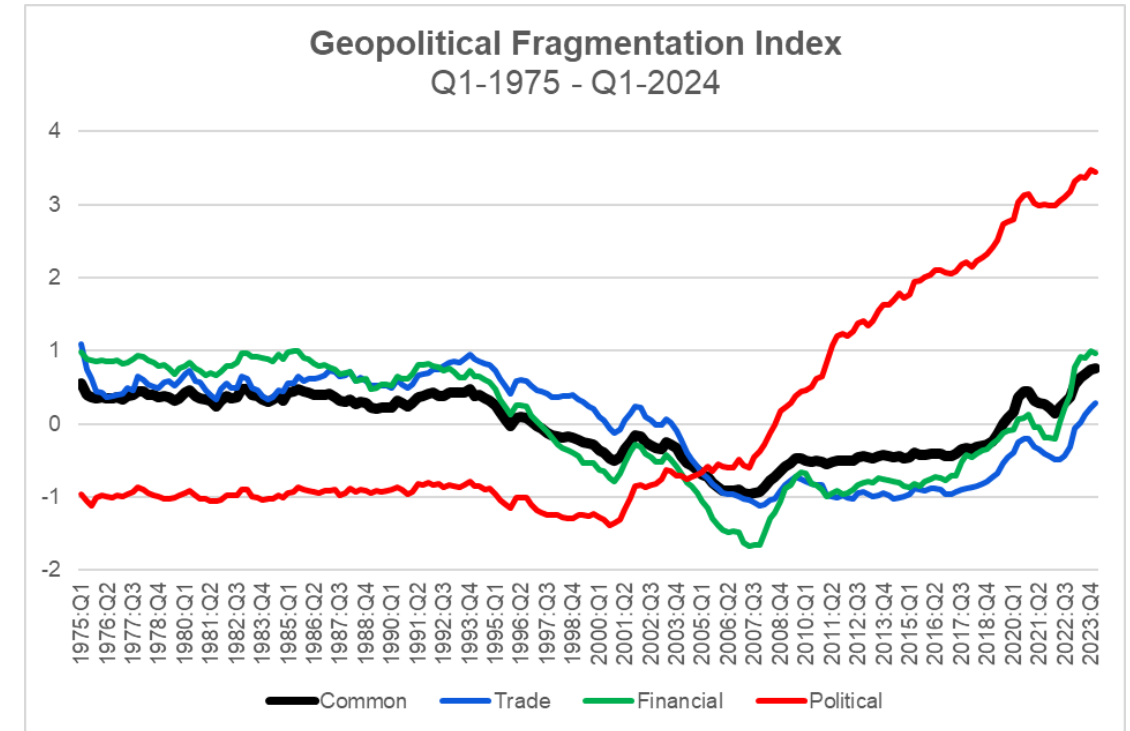
2. Un ordre mondial en mutation

Tensions géopolitiques et fragmentation en croissance

Principales évolutions :

- Multiplication des conflits (Ukraine, Proche-Orient, ...).
- Tensions croissantes entre les États-Unis et la Chine.
- Évolution de la politique étrangère (et économique) américaine sous Trump II.
- Affaiblissement du multilatéralisme.
- Accent accru mis sur la « sécurité économique »
 - Augmentation des sanctions économiques.
 - Sécurité des chaînes d'approvisionnement et de l'approvisionnement, y compris en matières premières.
 - Restrictions croissantes (contrôles et restrictions des exportations, des investissements et des transferts de technologie) .
- Politique industrielle et protectionnisme.

→ **Conflits d'objectifs entre sécurité/résilience (importance croissante) et efficacité économique/ouverture.**



Graphique : Thomas A. Zimmermann ; données issues du site web au 15/08/2026 : T1-2024

Source : site web consacré à [l'indice de fragmentation géopolitique \(GFI\)](#) ; données : [fichier Excel relatif au GFI](#)
Méthodologie : [Fernandez-Villaverde, Jsus ; Mineyama, Tomohide ; Song, Dongho](#) : « Are We Fragmented Yet? Measuring Geopolitical Fragmentation and Its Causal Effects* »



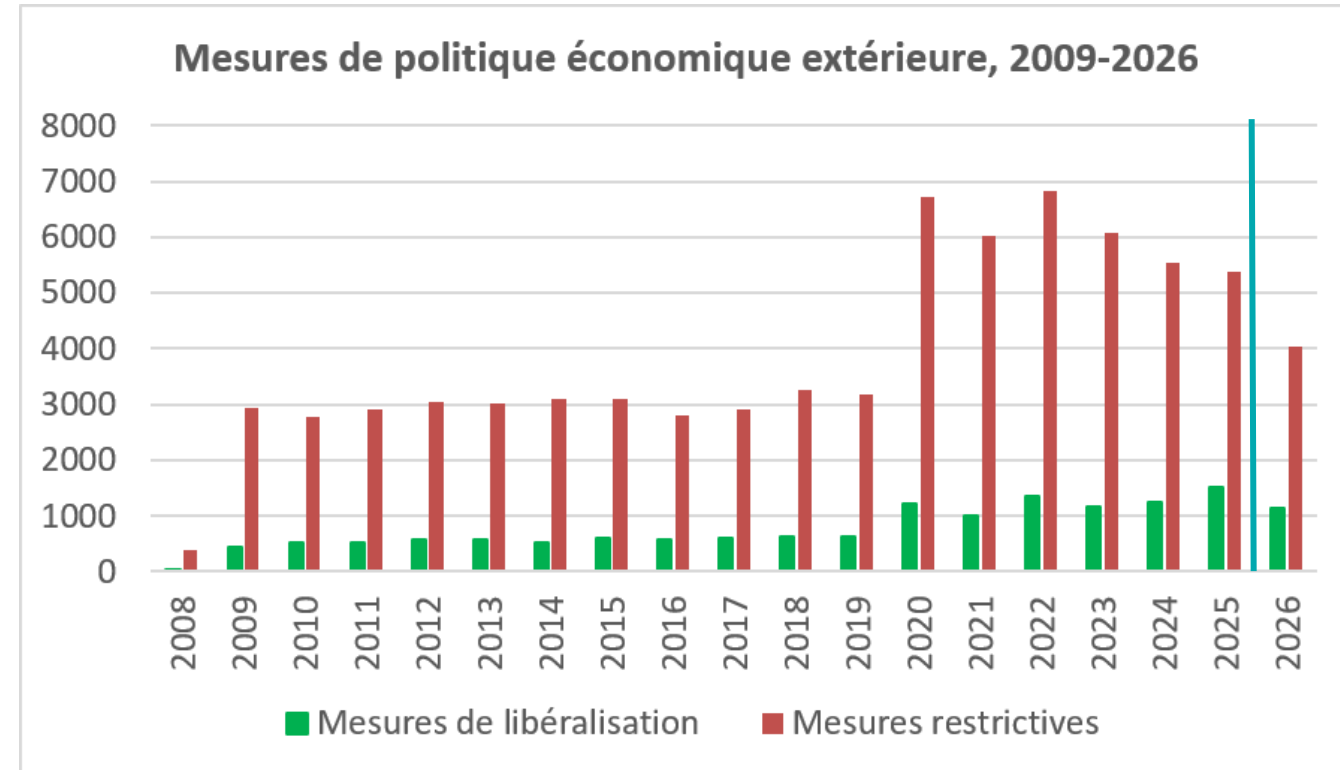
2. Un ordre mondial en mutation

Tendances protectionnistes

Évolutions récentes sélectionnées :

- Forte augmentation des mesures ayant une incidence sur le commerce extérieur en deux phases :
 - Après la crise financière à partir de 2009.
 - Après le début de la crise du Covid, à partir de 2020.
- Prédominance nette des mesures restrictives par rapport aux mesures de libéralisation.
- Les mesures de politique commerciale sont de plus en plus justifiées par des considérations de sécurité.
- Augmentation des restrictions à l'exportation selon des lignes de fracture géopolitiques.

Source et lecture recommandée :
Global Trade Alert, [G20 Trade Policy Factbook 2025](#) ; 7 octobre 2025



Graphique : Thomas A. Zimmermann ; Source des données : [Global Trade Alert](#) ; séries de données issues du [GTA Data Center](#) ; date de consultation des données : 15/08/2026 ; remarques : le graphique présente les mesures prises chaque année et classées par le GTA comme « Harmful » (désignées ci-dessus par « Mesures restrictives ») ou « Liberalising » (désignées ci-dessus comme « mesures de libéralisation »). Seules sont présentées les données pour lesquelles l'année de mise en œuvre est précisée et remonte au passé. Pour 2026, seules les données relatives à une partie de l'année sont naturellement disponibles.



2. Un ordre mondial en mutation

Forte hausse de l'incertitude en matière de politique commerciale

- L'incertitude en matière de politique commerciale (Trade Policy Uncertainty) a atteint des niveaux records avec l'entrée en fonction du président américain Trump, tant sous l'administration Trump I que sous l'administration Trump II.
- Des études indiquent que l'incertitude en matière de politique commerciale a un effet modérateur sur les investissements et l'activité économique.

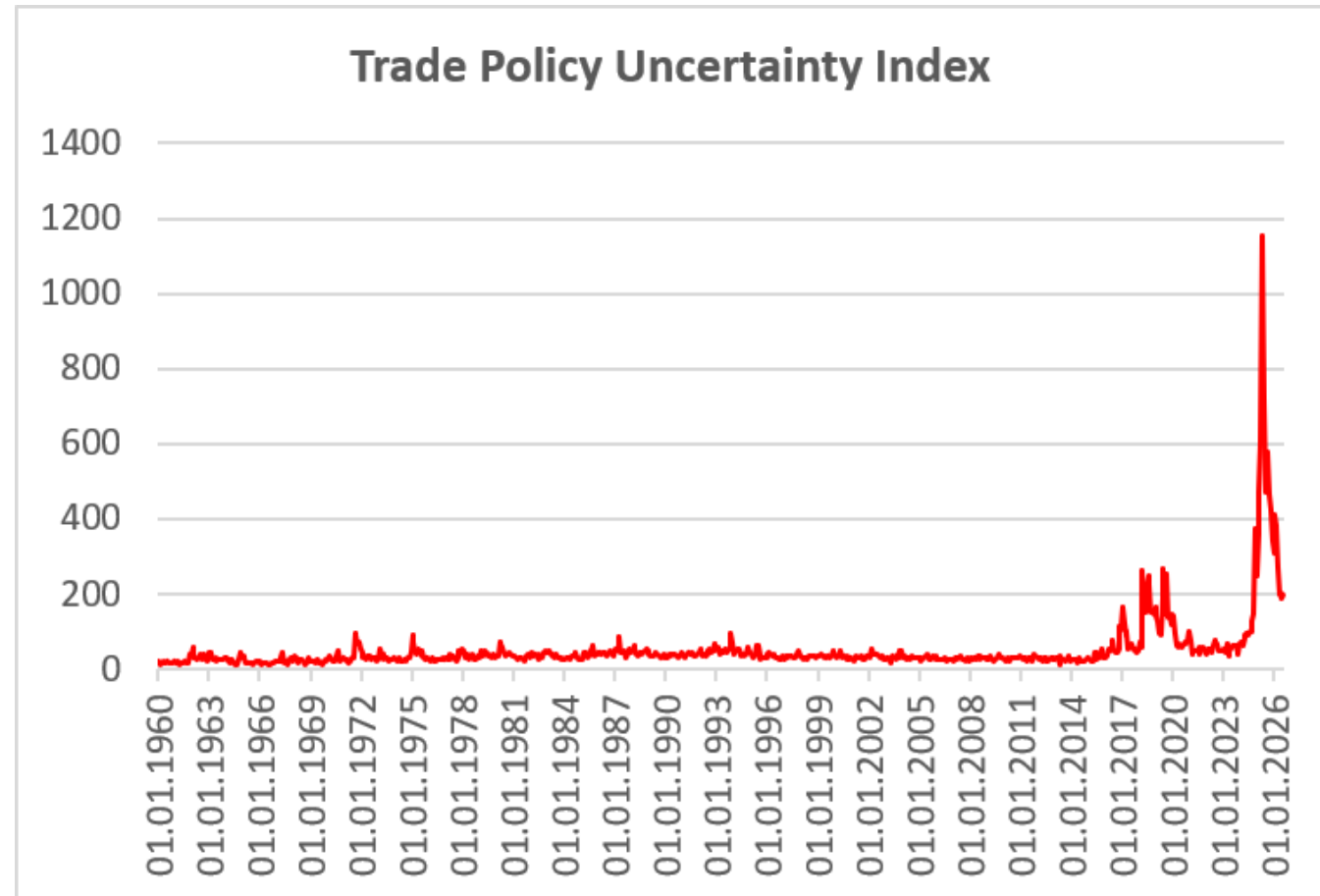
Graphique : Thomas A. Zimmermann

Source des données : [Trade Policy Uncertainty \(Caldara, Iacoviello, Molligo, Prestipino et Raffo\)](#)

Date de consultation : 15 août 2026

Date des données : 1er juillet 2026

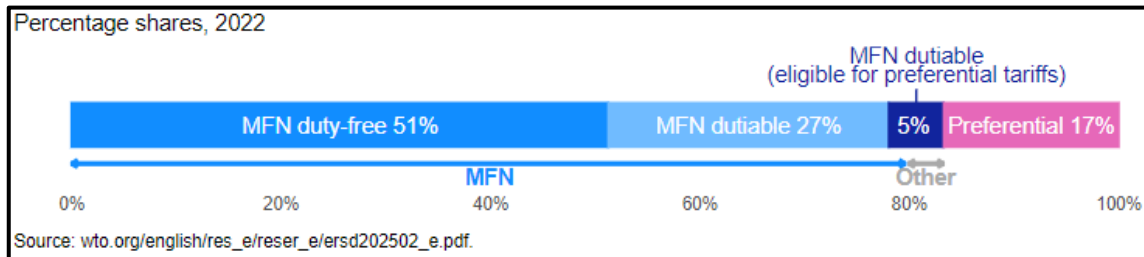
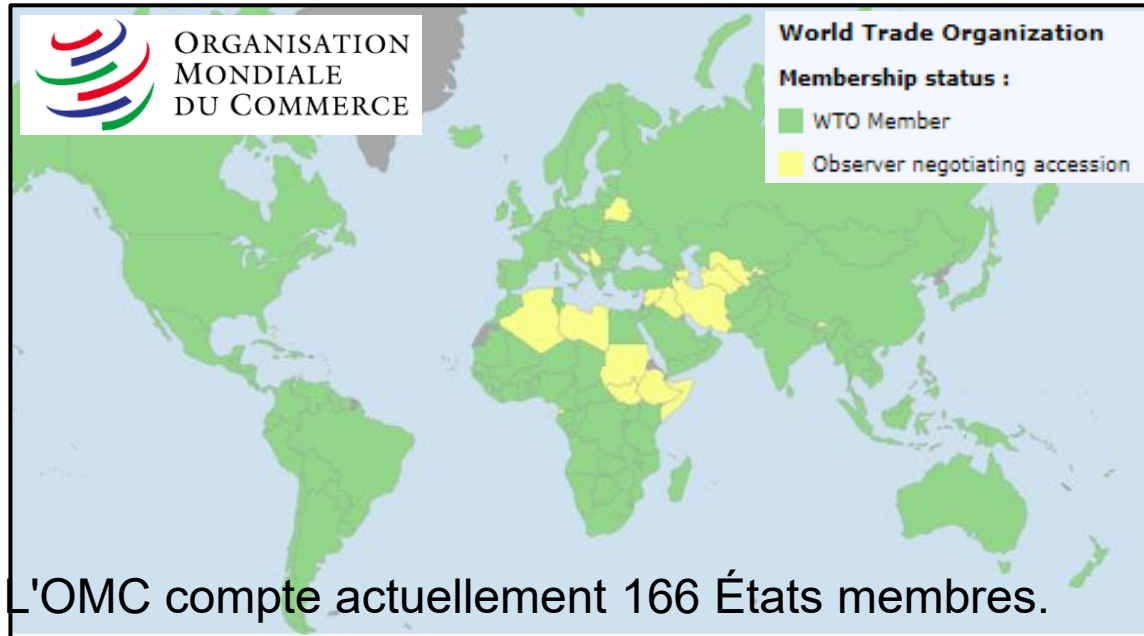
L'indice mesure la fréquence à laquelle des termes évoquant l'incertitude sont mentionnés dans les grands journaux en rapport avec la politique commerciale. À propos de la méthodologie : voir le site web dont le lien figure ci-dessus.





3. Conséquences pour la pol. écon. ext. de la Suisse

Malgré tout, et aujourd'hui plus que jamais... : Renforcer le multilatéralisme !



*Cf. [Ossa \(2026\)](#), p. 8 ; début 2025, ce chiffre s'élevait encore à environ 80 %. En avril 2025, environ 74 % (cf. [OMC, 2025](#)). Autres données / à titre de comparaison : [commerce entre les États-Unis et la Chine : 3 % du commerce mondial](#) ; par ailleurs, [87 % du commerce mondial s'effectue en dehors des États-Unis](#) ; Sources : carte : [site web de l'OMC](#) ; couverture commerciale des règles de l'OMC : [blog de l'OMC](#)

Pourquoi l'ordre commercial multilatéral reste important pour la Suisse :

- Environ 72 % du commerce mondial s'effectue encore selon les règles de l'OMC !*
- Les principes fondamentaux de l'OMC revêtent une importance particulière pour la Suisse :
 - Principe de la nation la plus favorisée NPF (particulièrement important pour les économies petites et moyennes).
 - Consolidation tarifaire.
 - Traitement national.
 - Interdiction des restrictions quantitatives.
- L'OMC contribue dans une certaine mesure à lutter contre la formation de blocs.
- La Suisse est le pays hôte de l'OMC.

Engagement de la Suisse :

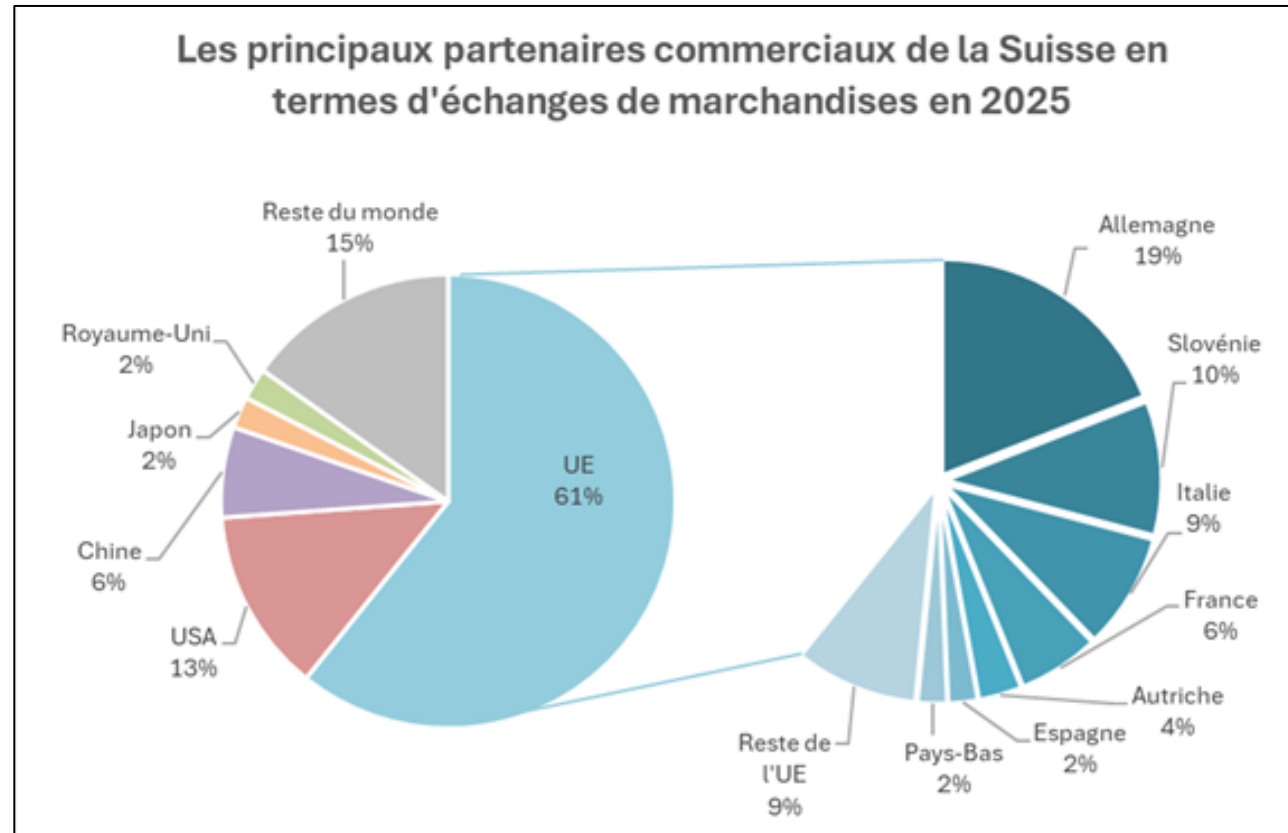
- Action au sein de l'OMC, notamment en faveur des réformes nécessaires.
- Engagement dans les processus plurilatéraux (p. ex. accord sur le commerce électronique, etc.).
- Autres initiatives : ACCTS, FITP.



3. Conséquences pour la pol. écon. ext. de la Suisse

Préserver et développer nos relations économiques avec l'UE (I)

Importance de l'UE dans nos relations économiques



Source du graphique : DFAE (représentation provisoire) ; source des données : [OFDF, Swissimpex](#) ;

Remarque : ce graphique présente les chiffres relatifs à l'ensemble du commerce de marchandises (importations et exportations).

Ces chiffres diffèrent donc de ceux du graphique consacré aux accords de libre-échange, qui ne prend en compte que les exportations suisses de marchandises.

Parts de l'UE dans le commerce extérieur suisse :

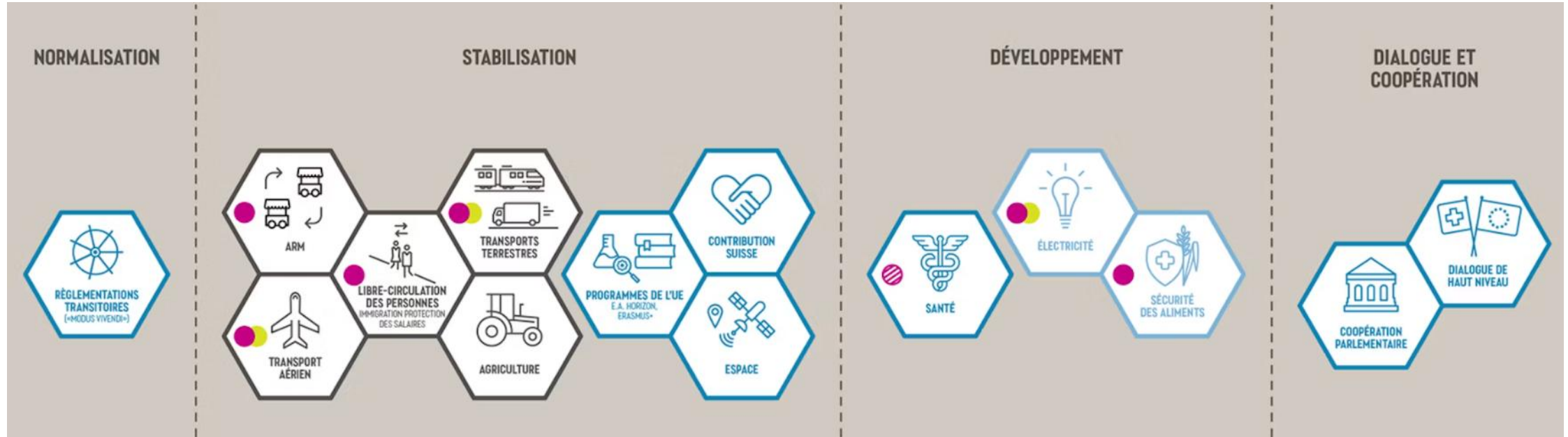
- Quote-part dans le commerce de marchandises de la Suisse (2025) : 61 % (1ère place) (Source des données : [OFAE, Swissimpex](#)).
- Quote-part dans le commerce des services de la Suisse (2025) : 41 % (1ère place) (source : [BNS](#)).
- Quote-part des investissements directs étrangers en Suisse (stock de capital fin 2024) : 62 % (1ère place) (source : [BNS](#)).
- Quote-part des investissements directs suisses à l'étranger (stock de capital fin 2024) : 43 % (1ère place) (Source : [BNS](#)).



3. Conséquences pour la pol. écon. ext. de la Suisse

Préserver et développer nos relations économiques avec l'UE (II)

Le paquet Suisse-UE



- Intérêt commun: Relations réglementées et sans heurt
- Focus Suisse: Participer sur mesure au marché intérieur de l'UE
- Focus UE: Maintenir l'intégrité de son marché

Source : DFAE (2026), Vue d'ensemble: [Paquet Suisse-UE \(Accords bilatéraux III\)](#); Contenu: [Contenu du Paquet Suisse-UE \(Bilatérales III\)](#)

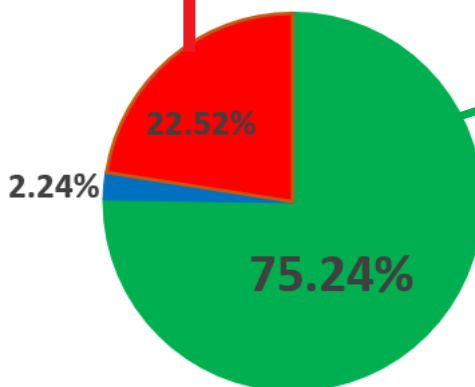
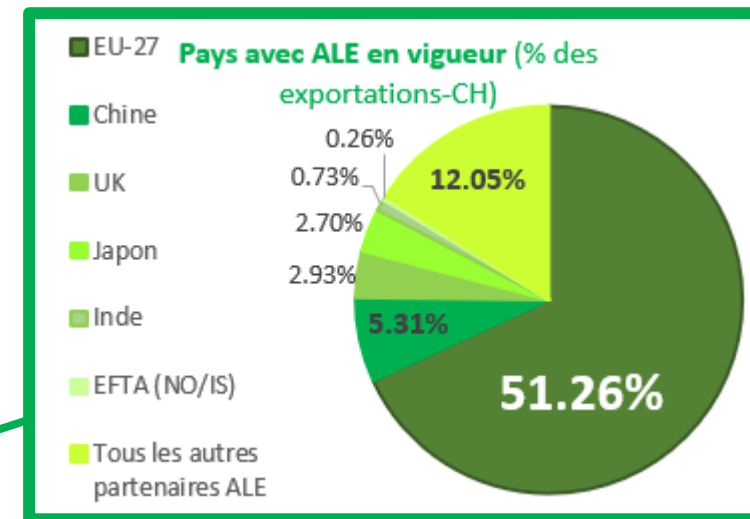
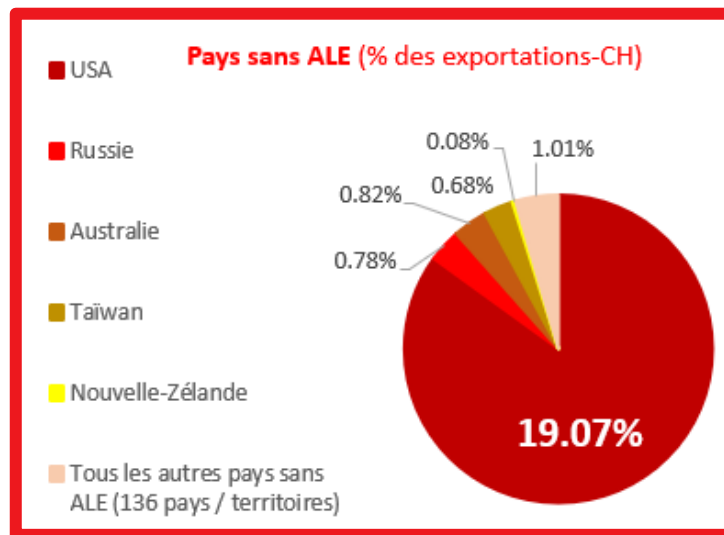
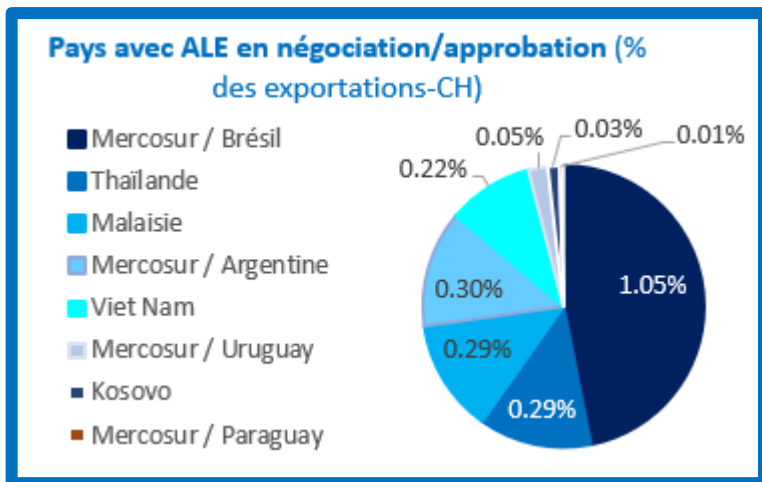


3. Conséquences pour la pol. écon. ext. de la Suisse

Diversification : maintenir et renforcer notre réseau d'accords de libre-échange (ALE)

Exportations suisses de biens (parts en % ; chiffres pour 2025) selon le statut ALE du pays importateur

Environ trois quarts (75,2 %) des exportations suisses de biens (chiffres de 2025) sont destinées à des pays avec lesquels un accord de libre-échange (ALE) de la Suisse est déjà en vigueur (segments verts). Environ 2,2 % supplémentaires des exportations sont destinées à des pays avec lesquels des ALE sont actuellement en cours de négociation ou dont les ALE déjà négociés sont en cours d'approbation. Un bon cinquième (22,5 %) des exportations est destiné à des pays sans ALE ; la part du lion revient ici aux États-Unis.



- Pays avec ALE en vigueur
- Pays avec ALE en négociation/approbation
- Pays sans ALE

Graphique : Thomas A. Zimmermann ; données : OFDF ; état des données : 20 août 2026



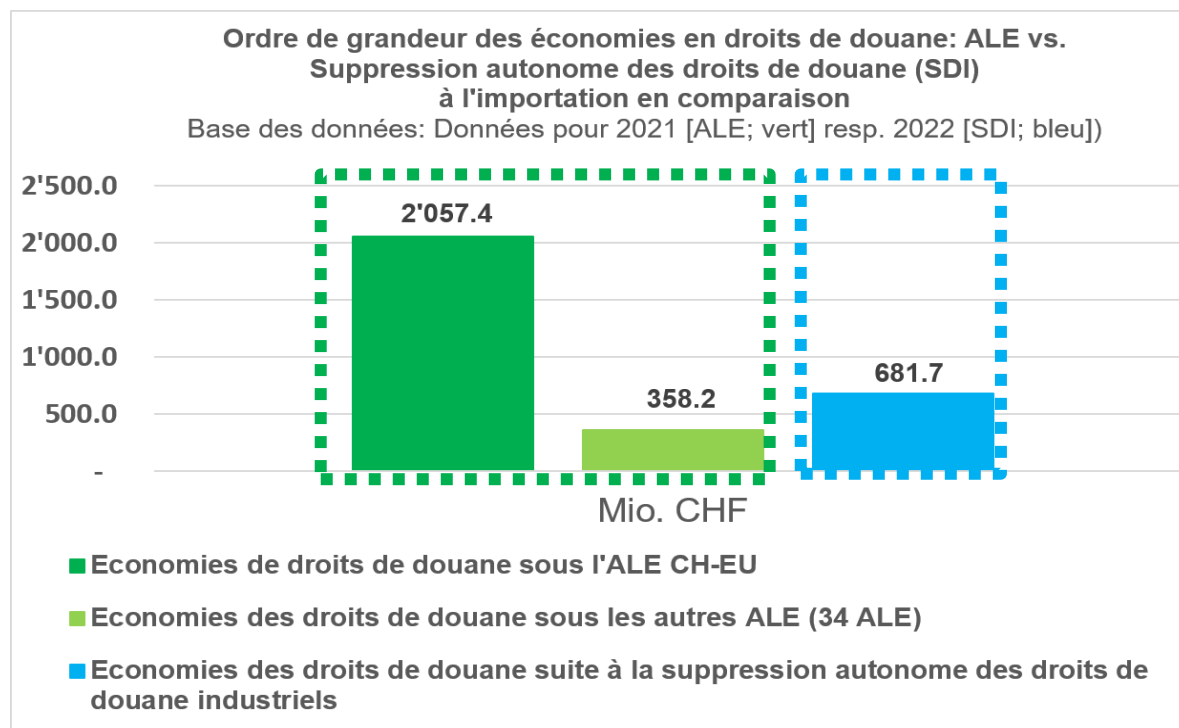
3. Conséquences pour la pol. écon. ext. de la Suisse

Mesures autonomes:

Faire usage de la souveraineté en matière de politique économique extérieure:

(Exemples : suppression des droits de douane sur les produits industriels (SDI); application autonome du principe de cassis de Dijon)

Etude de cas: SDI: économies importantes et allègement administratif



Une comparaison entre des pommes et des poires : des paramètres différents pour la réduction des droits de douane	SDI	ALE
Non-discrimination	Oui	Non
Possibilité de déroger aux règles d'origine et aux certificats d'origine	Oui	Non
Réalisable de manière autonome, sans négociations ni concessions	Oui	Non
Suppression des droits de douane également sur le marché d'exportation	Non	Oui
Suppression des barrières non tarifaires au commerce et ouverture / sécurité juridique dans d'autres domaines	Non	Oui
Sécurité juridique grâce à l'ancrage de la réduction des droits de douane dans le droit international	Non	Oui

Source : Thomas A. Zimmermann, «[Der autonome Industriezollabbau der Schweiz](#)» ; symposium de l'ILE, Saint-Gall, 4 avril 2024



3. Conséquences pour la pol. écon. ext. de la Suisse

Agenda de politique économique du Conseil fédéral

Éléments sélectionnés :

- Élargir et diversifier l'**accès aux marchés** (cf. transparents sur la politique économique extérieure).
- **Un approvisionnement en électricité** sûr et abordable et une décarbonisation efficace.
- Renforcer la **dynamique concurrentielle**.
- Exploitation optimale du **potentiel de main-d'œuvre** et accès facilité à la main-d'œuvre qualifiée.
- **Faciliter l'activité entrepreneuriale** et renforcer l'innovation.
- **Financement durable du système de prévoyance** et **optimisation du système fiscal**.

→ *De bonnes conditions-cadres vont bien au-delà de la politique économique extérieure ! Outre la politique économique générale (voir quelques éléments d'actualité ci-dessus), elles englobent d'autres domaines tels que la politique financière et fiscale, la garantie de la stabilité macroéconomique et politique, un État de droit fiable, un système éducatif de haute qualité, des infrastructures performantes, des institutions gouvernementales efficaces et dignes de confiance, et bien d'autres encore.*

Source: Conseil fédéral ([lien](#))



4. Conclusion

Thèses personnelles de l'intervenant

1. Les **évolutions géopolitiques actuelles** comportent notamment **des risques pour la Suisse**. La **concurrence entre les places économiques s'intensifie**. Pour la Suisse, cela signifie **qu'elle doit cultiver ses atouts, saisir les opportunités, remédier à ses faiblesses et faire face aux risques** dans tous les domaines politiques pertinents.
2. Les « **paramètres de navigation** » de la Suisse, en tant qu'**économie naturellement dépendante de l'étranger**, diffèrent fondamentalement de ceux des grands États ou blocs disposant de vastes marchés, d'ambitions géopolitiques et de moyens de pouvoir (par exemple USA, Chine, UE, UK, etc.) → Les « recettes » venues de l'étranger ne conviennent pas nécessairement à la Suisse !
3. Le **protectionnisme** et la **politique industrielle ne sont pas des solutions**, en particulier pour la Suisse, pour plusieurs raisons.
4. La **contribution d'une politique économique extérieure ouverte** à la **prospérité de la Suisse**, en tant que « petite » économie, pauvre en matières premières, hautement développée, basée sur le secteur privé et non-membre d'un bloc, reste essentielle – indépendamment de ce que font les autres pays. **Tous les niveaux d'action de la politique économique extérieure** devraient être mis à profit :
 - Au niveau multilatéral : **l'OMC** et **l'OCDE** restent des piliers essentiels, que de nouvelles initiatives plurilatérales peuvent compléter.
 - De bonnes relations, encadrées par des règles, avec **l'UE** – notre principal partenaire économique, voisin et partenaire partageant les mêmes valeurs.
 - Maintien, entretien et développement des **ALE** (le potentiel de conclusion de *nouveaux* ALEs significatifs étant toutefois limité).
 - Le **niveau d'action autonome/national** (comme, par exemple, la suppression autonome des droits de douane sur les produits industriels ou encore l'application autonome du principe « Cassis de Dijon » par la Suisse) ne doit pas être négligé.
5. **Éviter les erreurs de réglementation (*Primum non nocere*)** : les réglementations nationales et internationales doivent toujours être examinées avec soin avant leur adoption ou leur éventuelle transposition (par exemple au moyen d'analyses d'impact réglementaire).

→ *Dans le contexte géopolitique actuel, la mission principale d'une bonne politique économique (extérieure) consiste à préserver au mieux la capacité d'adaptation de l'économie suisse à l'évolution des conditions-cadres mondiales.*



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Merci beaucoup pour votre attention !



Berner Fachhochschule
Haute école spécialisée bernoise
Bern University of Applied Sciences

Jean-Marc Chappuis

Directeur suppléant de l'Office fédéral de l'agriculture,
responsable de l'unité de direction Marchés et affaires
internationales.





Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Bundesamt für Landwirtschaft BLW



Ordre mondial en mutation: conséquences pour l'économie agricole et agroalimentaire mondiale et la Suisse

Jean-Marc Chappuis | 27 août 2026

Directeur suppléant de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG)

Responsable de l'unité de direction Marchés et affaires
internationales



Programme

- 1 Contexte
- 2 Structure douanière CH dans le secteur agricole
- 3 Déroulement des négociations agricoles
- 4 Aspects non tarifaires de l'accès au marché
- 5 Exemples concrets
- 6 Nouveaux défis
- 7 Discussions et approches internationales
- 8 Résumé et perspectives



Contexte 1/2

Les trois niveaux de la politique suisse en matière de commerce agricole

	OMC	• Règles fondamentales régissant le commerce agricole international > Il est devenu très difficile de parvenir à des solutions multilatérales
	UE	Accords de libre-échange avec des pays tiers (A)  (B)  • Protocole n°2 de l'accord de libre-échange de 1972 • Accord agricole (1999) > Un accord de libre-échange sur les produits agricoles n'est plus à l'ordre du jour > Les accords de libre-échange bilatéraux et ceux conclus avec l'AELE constituent actuellement la solution privilégiée en faveur de l'économie suisse

Principes de la politique économique extérieure

- Ouvrir et réglementer le **commerce extérieur**
- **Diversifier** les relations commerciales
- Se concentrer sur les **intérêts suisses**
- Façonner activement le **multilatéralisme**



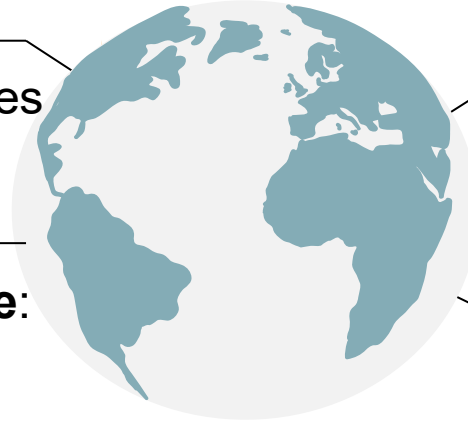
Contexte 2/2

L'agriculture dans les accords de libre-échange

36 accords de libre-échange

Les taux des droits de douane applicables à l'agriculture sont fixés dans le chapitre sur la **circulation des marchandises**

Autres **domaines liés à l'agriculture**:
SPS, OTC, propriété intellectuelle



Les **concessions** sont définies **au cas par cas**

La **suppression des droits de douane sur les produits industriels** a limité la marge de manœuvre à l'agriculture en matière de concessions

Il est important d'être bien intégré dans le commerce agricole international

- Importation nette de produits alimentaires
- Accès au marché pour la création de valeur suisse
- Degré d'autosuffisance Ø (2022-2024): 52% brut, 45% net
- Une forte densité de population et une surface agricole utile limitée



Structure douanière suisse dans le secteur agricole

Du tarif douanier à la logique des contingents

2400

Lignes tarifaires pour les produits agricoles



Ce qui importe, c'est la **couverture commerciale**, et non le nombre de lignes tarifaires.

Contingents tarifaires de l'OMC

28

Contingent tarifaire de l'OMC = garantie d'un accès minimum au marché

Taux d'utilisation élevés

Catégories de produits sensibles concernées:



Dans les limites du contingent
Droits de douane faibles

Hors contingent
Droits de douane très élevés



Comment la Suisse mène-t-elle les négociations agricoles?

✓ Compatibilité avec la politique agricole suisse

Intérêts offensifs

Fromages, produits laitiers, viande séchée, aliments pour animaux, produits transformés, protection des indications géographiques

Intérêts défensifs

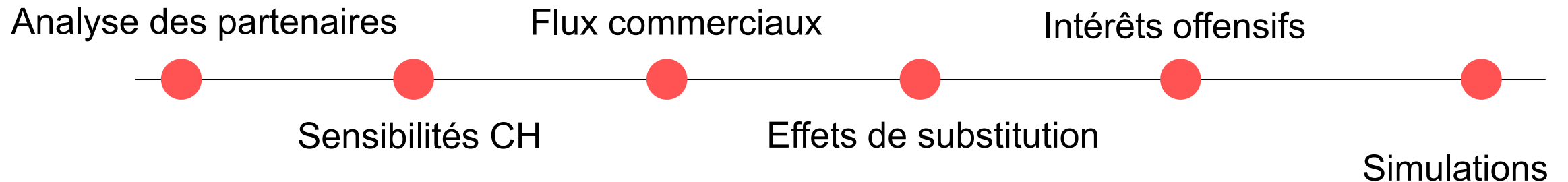
Pas de concessions pour les produits sensibles, maintien du système d'attribution des contingents

Marge de manœuvre pour les concessions

- Produits non fabriqués en Suisse et substitution
- Dans les limites des contingents de l'OMC
- En dehors de la haute saison

Autres aspects à examiner

- Analyses ex post
- Comparaison avec la concurrence
- Cadre réglementaire de l'OMC
- Analyse de durabilité ex ante





Éléments non tarifaires de l'accès au marché

IG

Indications géographiques



Prévention de l'utilisation abusive

Protection valeur ajoutée, réputation



Reconnaissance mutuelle des IGs

Exemples

Gruyère

Tête de moine

Vin

SPS

Mesures sanitaires et phytosanitaires



Sécurité alimentaire
Lutte contre les épizooties
Facilitation du libre-échange



Reconnaissance mutuelle

Exemple

Accord vétérinaire
Suisse-Nouvelle-Zélande

OTC

Obstacles techniques au commerce



Réduction des obstacles techniques au commerce dans le cadre des échanges transfrontaliers de marchandises



Reconnaissance mutuelle

Exemple

Équivalence bio
CH-UE



Exemple concret 1: Mercosur



Cadre de négociation

- Suisse et AELE
- **10 ans** (2015 – 2025)
- **14 cycles de négociations**



Concessions

- **25 contingents d'importation bilatéraux** s'ajoutant aux contingents existants de l'OMC



Intérêts CH

- **110** indications géographiques et appellations d'origine suisses
- **Accès au marché**
- **Dialogue sur la durabilité**

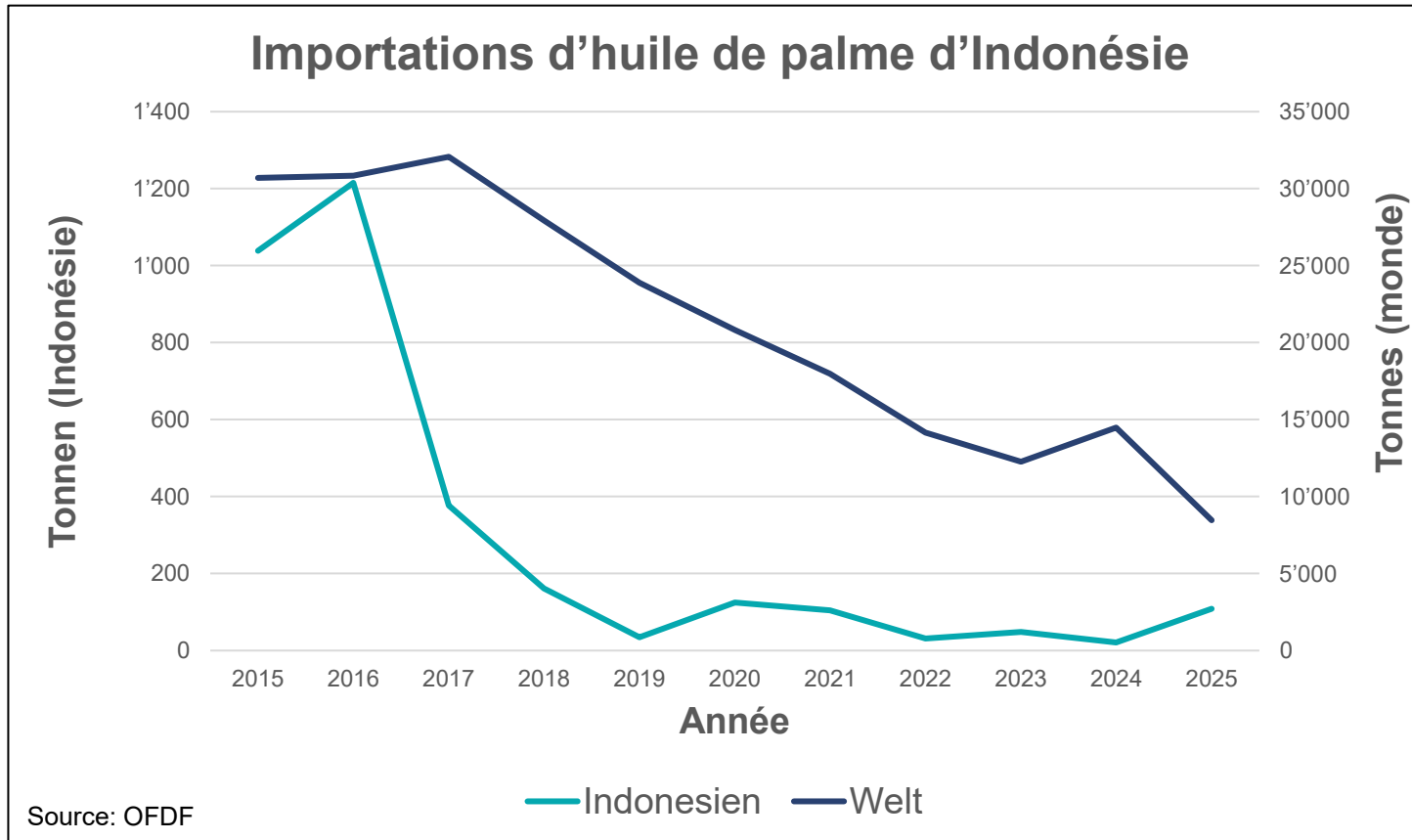


- Les négociations s'inscrivent dans le prolongement **des flux commerciaux existants**.
- Les concessions sont examinées lorsque des importations ont déjà lieu et que les **effets supplémentaires restent aussi limités que possible**.



Exemple concret 2: huile de palme d'Indonésie

- L'accord de partenariat économique de large portée (CEPA) entre les États de l'AELE et l'Indonésie est **entré en vigueur le 1^{er} novembre 2021**
- **Préférences tarifaires** réservées à l'huile de palme issue d'une production durable et traçable



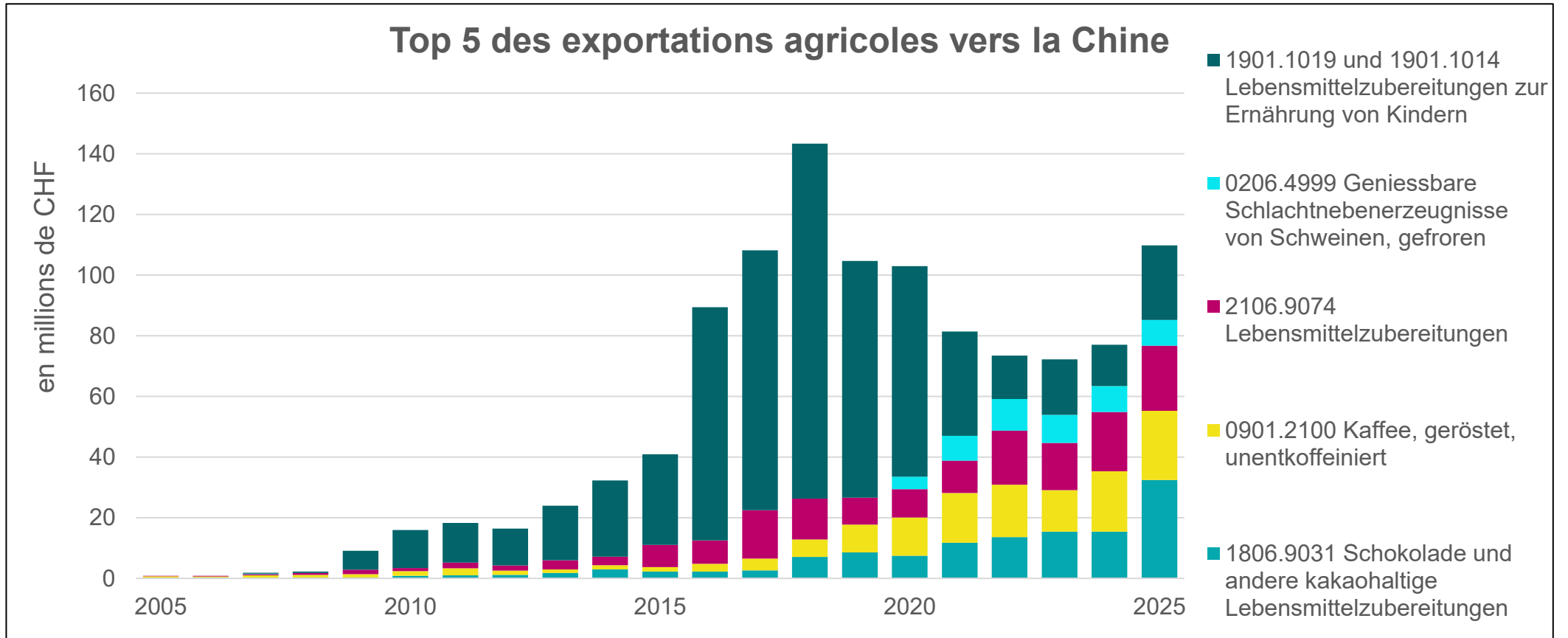
Premières observations

- **Pas d'augmentation structurelle** des importations depuis l'entrée en vigueur du CEPA
- **Perspectives ALE AELE-Malaisie**: il est particulièrement intéressant d'observer les effets sur les chaînes d'approvisionnement existantes



Exemple concret 3: Chine

- En vigueur depuis le 1^{er} juillet 2014
- **Forte croissance des exportations** depuis 2014
- **Accès non tarifaire au marché** déterminant: lait infantile↓ sous-produits d'abattage ↑



Source: OFDF



Nouveaux défis et évolutions

Le système commercial mondial fondé sur des règles est sous pression

Les conflits commerciaux pèsent sur les exportations suisses

Les partenaires commerciaux des États-Unis subissent une pression croissante

Revendications protectionnistes en Suisse

Durabilité et réponses unilatérales aux défis environnementaux

Limites planétaires, changement climatique et chocs climatiques



Nouveaux défis et évolutions

Le système commercial mondial fondé sur des règles est sous pression

Les conflits commerciaux pèsent sur les exportations suisses

Les partenaires commerciaux des États-Unis subissent une pression croissante

Revendications protectionnistes en Suisse

Durabilité et réponses unilatérales aux défis environnementaux

Limites planétaires, changement climatique et chocs climatiques

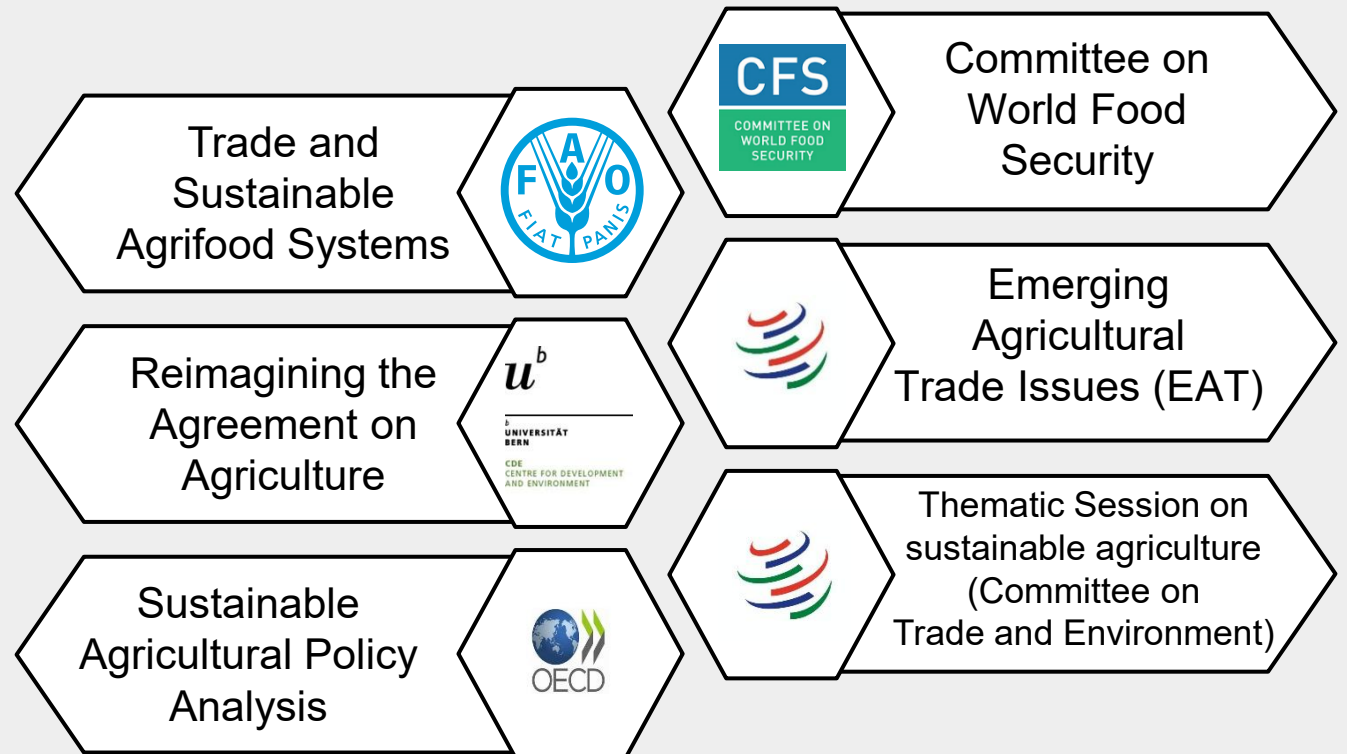


Comment la Suisse relève-t-elle ces défis?

Diverses organisations et initiatives de recherche internationales se penchent sur **les moyens de promouvoir une agriculture et des systèmes alimentaires durables**.

Focus des initiatives

- Élaboration de bases factuelles et d'analyses politiques
- Élaboration de lignes directrices et de cadres de référence
- Promotion des débats internationaux





Résumé et perspectives



Multilatéralisme: la Suisse participe **activement** aux débats internationaux visant à **faire évoluer** un système fondé sur des règles.



Malgré les difficultés, le **nombre d'accords de libre-échange signés** peut être considéré **comme un succès** pour la Suisse.



L'approche adoptée jusqu'à présent pour le volet agricole des négociations **porte ses fruits**.

Perspectives



Cependant, avec le nombre croissant d'accords, la **marge de manœuvre** de l'agriculture suisse **tend à se réduire**.



Les défis, la **complexité** et les **attentes** vont croissant.



La question de **la compétitivité et de la capacité d'adaptation** de l'agriculture suisse restera un thème central dans les années à venir.



Merci pour votre attention

Questions?

Jean-Marc Chappuis | Office fédéral de l'agriculture OFAG.

Forum de politique agricole suisse 2026



Berner Fachhochschule
Haute école spécialisée bernoise
Bern University of Applied Sciences

Tetyana Payosova

Juriste, département des relations commerciales,
Association européenne de libre-échange AELE



Axes stratégiques actuels dans les négociations d'ALE dans les secteurs agricole et agroalimentaire

Tetyana Payosova, Legal Officer, EFTA TRD

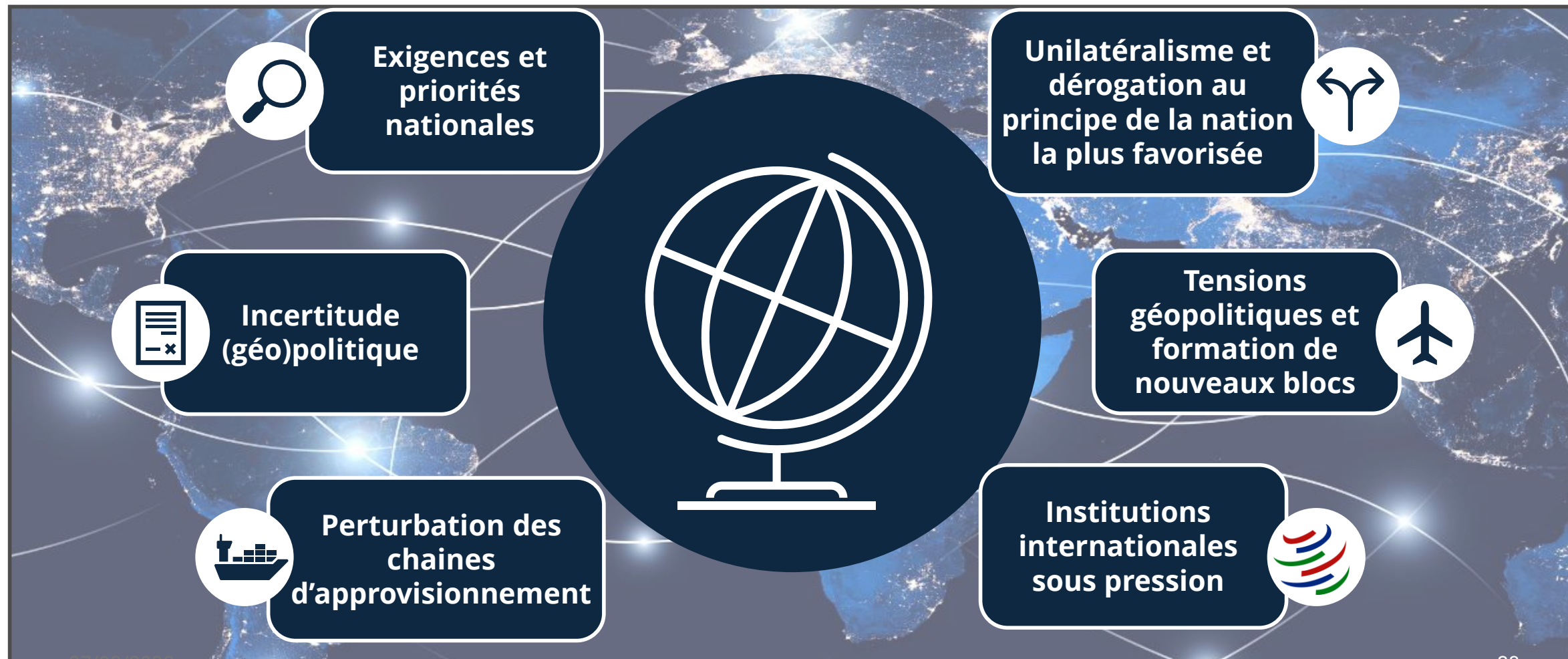
Programme

- Introduction
- **Axe stratégique I** : mesures de protection particulières
- **Axe stratégique II** : durabilité
- **Axe stratégique III** : indications géographiques
- **Axe stratégique IV** : chaines d'approvisionnement résilientes
- Remarques finales





Introduction I





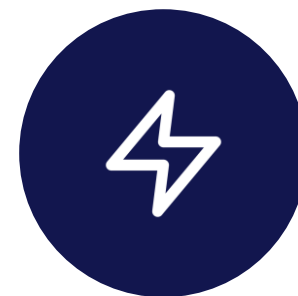
Introduction II



Diversification



Réduction des risques



**Mécanismes de réaction plus rapides
et plus grande flexibilité**



Axe stratégique I : mesures de protection particulières

	ALE entre l’UE et le Mercosur	ALE entre le Royaume-Uni et l’Australie	ALE entre le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande
Domaine d’application	Produits agricoles sensibles mentionnés dans le règlement de l’UE	Viande de bœuf et de mouton	Viande de bœuf et de mouton
Déclencheur	+5 % d’importations (moyenne sur trois ans) et prix 5 % inférieur au prix intérieur ou signes évidents d’une détérioration de la situation économique	Seuil quantitatif annuel fixe	Seuil quantitatif annuel fixe
Examen du préjudice	Obligatoire (préjudice grave ou risque de préjudice grave)	Aucun	Aucun
Mesure	Suspension de la réduction du tarif douanier / augmentation du tarif douanier (NPF ou taux de base)	Jusqu’à 20 % de droits de douane <i>ad valorem</i>	Jusqu’à 20 % de droits de douane <i>ad valorem</i> / tarif NPF (appliqué)
Durée	2 ans + 2 ans	Jusqu’à la fin de l’année	Jusqu’à la fin de l’année
Limitation	Jusqu’à la fin de la période de transition	De la 11 ^e à la 15 ^e année	De la 11 ^e à la 15 ^e année



Axe stratégique II : durabilité



Accès préférentiel au marché pour les produits durables certifiés

Exemple : **accord de partenariat économique de large portée AELE-Indonésie**



Recours à des mesures unilatérales en matière de durabilité

Exemple : **ALE UE-Mercosur, ALE UE-Australie**



Axe stratégique III : indications géographiques

UE	TRIPS-plus, approche par liste
----	--------------------------------

AELE	TRIPS-plus, approche par liste
------	--------------------------------

Royaume-Uni	Varie selon les partenaires
-------------	-----------------------------

Canada	Varie selon les partenaires
--------	-----------------------------

États-Unis	Restrictions applicables aux partenaires en matière d’IG dans les accords d’échange commercial réciproque (Agreements on Reciprocal Trade)
------------	--



Axe stratégique IV : chaines d'approvisionnement résilientes



Chapitre de l'ALE consacré aux chaines d'approvisionnement alimentaire résilientes

Exemples : **ALE UE-Australie**, **ALE UE-Nouvelle-Zélande**, **accord-cadre avancé UE-Chili**

Accent mis sur la coopération et le dialogue



Accords autonomes

Exemple : **Singapour-Nouvelle-Zélande, Agreement on Trade in Essential Supplies (AOTES), 2026**

Applicable en cas de perturbations sur la chaine d'approvisionnement

Biens essentiels : denrées alimentaires, mais aussi carburants, matériel médical et matériaux de construction



Remarques finales

- **Le secteur agricole et agroalimentaire** reste, pour de nombreux pays, un domaine important et sensible dans les négociations de libre-échange
- **Le déroulement et les résultats des négociations** dépendent de divers facteurs, notamment :
 - des intérêts défensifs et offensifs dans d'autres secteurs
 - de l'importance économique du pays partenaire
 - des conséquences des politiques menées par des pays tiers (p. ex. les États-Unis) et d'autres enjeux géopolitiques
- **Les nouveaux défis** exigent des solutions innovantes et peuvent en même temps ouvrir de nouvelles perspectives



Merci beaucoup !

Tetyana Payosova



Merci et au revoir!



Alumni
BFH-HAFL



Agri LID Landwirtschaftlicher Informationsdienst

www.forumpolitiqueagricole.ch
www.agrarpolitikforum.ch



Save the date!

Forum de politique agricole suisse 2027

Schweizer Agrarpolitik Forum 2027

2.9. – 3.9.2027

Feedback zum
Forum

